# BTS
## TOURISME

*Le titulaire du BTS tourisme a une compétence centrée sur la relation avec les touristes individuels ou collectifs d'une part, et avec les offreurs de prestations touristiques d'autre part. C'est un professionnel qui peut informer et conseiller les clients français et étrangers sur des prestations relevant du domaine du tourisme, finaliser la vente de ces prestations, créer et promouvoir des produits touristiques, accueillir et accompagner des touristes.*

## EMPLOI

Le salarié titulaire du BTS tourisme exerce son métier dans différentes structures :

- Les entreprises de tourisme (agences de voyages, tours opérateurs…)
- Les organismes de tourismes territoriaux liés à des institutions locales, régionales, nationales et internationales (offices du tourisme, parcs naturels…)
- Les entreprises de transport de personnes (autocaristes, compagnies aériennes…)
- Les entreprises d'hébergement (clubs, villages vacances…)

A titre d'exemple, le titulaire du diplôme peut exercer ses activités sous la dénomination de :

- Conseiller voyage
- Chargé de promotion du tourisme local
- Technicien d'accueil touristique
- Responsable animation

## PRÉPARATION

La formation peut être suivie dans le cadre de la formation initiale, de l'alternance avec un contrat de professionnalisation ou d'un CIF (congé individuel de formation).

2 stages :

- 1 stage en 1ère année de 6 semaines
- 1 stage en 2ème année de 6 semaines

Durée totale des stages : 12 semaines

## PROGRAMMES

### ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Langues vivantes étrangères
- Culture générale et expression

### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Gestion de la relation client : prise de contact, conduire un entretien de vente, processus fidélisation client
- Tourisme et territoire : tourisme entre mondialisation et développement durable, politique de développement touristique.
- Cadre organisationnel et juridique des activités touristiques : règlement offre touristique, règlement de la profession, régime d'exercice.
- Mercatique et conception de la prestation touristique : spécificités de l'offre et de la demande touristiques, analyse des contraintes et opportunités de l'environnement.
- Gestion de l'information touristique : Montage de visites, de voyages et d'événements.

## RÈGLEMENT D'EXAMEN

| ÉPREUVES | FORME | DURÉE | COEFF. |
|---|---|---|---|
| Culture générale | Ecrite | 4 h | **2** |
| Langue Vivante 1 | Orale | 30 min | **2** |
| Langue Vivante 2 | Orale | 30 min | **2** |
| Gestion de la relation client | Orale | 45 min | **4** |
| Tourisme et territoire | Ecrite | 3 h | **3** |
| Elaboration d'une prestation touristique | Ecrite | 4 h | **5** |
| Gestion de l'information touristique | Orale et pratique | 40 min | **3** |

## LA PRÉPARATION À ILEC

**DURÉE DE LA FORMATION**

2 ans avec 12 semaines de stages obligatoires

**NIVEAU REQUIS**

Baccalauréat

**CONDITIONS D'INSCRIPTION :**

Recrutement sur dossier et entretien de motivation


ILEC NICE
12, Boulevard Dubouchage
06000 NICE
Tél. : 04 92 17 33 10

ILEC CANNES
10, Rue Mozart
06400 CANNES
Tél. : 04 97 06 64 51

www.ilec.fr
info@ilec.fr